



UNION BANCAIRE PRIVÉE

## Communiqué de presse

### L'Union Bancaire Privée renforce sa plateforme alternative UCITS avec le lancement d'une stratégie centrée sur la gouvernance des entreprises

Genève, le 16 juillet 2020

L'Union Bancaire Privée, UBP SA (l'«UBP») étoffe sa plateforme alternative UCITS avec une nouvelle stratégie. Cette solution consiste en un portefeuille de type «market neutral» et «sector neutral» investi en actions japonaises et centré sur la thématique liée à la gouvernance des entreprises.

La recherche qualitative et quantitative menée par les équipes de l'UBP montre que les sociétés japonaises se caractérisent par une forte corrélation entre leur performance de marché et la qualité de leur gouvernance. De plus, depuis 2014, le vaste chantier de réformes engagé afin de renforcer la gouvernance des entreprises japonaises a créé de multiples opportunités pour les sociétés les plus à même de s'adapter aux développements réglementaires. Cette nouvelle stratégie se concentre ainsi sur les 500 sociétés les plus importantes du marché japonais, en suivant un positionnement «long» sur 25 à 35 entreprises dotées d'une solide gouvernance, mais aussi un positionnement «short» sur 50 à 70 sociétés ayant une faible gouvernance. Les métriques de gouvernance clés comprennent notamment la structure du Conseil d'administration des entreprises, l'alignement avec les intérêts des actionnaires, et une surveillance rigoureuse de la part des directeurs indépendants. Le choix des titres étant axé essentiellement sur la gouvernance, cette stratégie tient compte des fondamentaux et de la valorisation de chaque société lors de la phase finale de sélection. La gestion du portefeuille est assurée par Zuhair Khan, basé au sein des bureaux d'UBP Tokyo.

**Nicolas Fallier, Co-CEO Asset Management à l'UBP**, déclare à cette occasion: «Cette nouvelle stratégie témoigne de la forte conviction de l'UBP quant à l'importance de l'investissement responsable, et illustre sa volonté de développer une offre qui intègre des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance). Ce lancement permet également à la Banque de continuer à renforcer son empreinte en Asie, et en particulier au Japon, au travers d'une stratégie alternative gérée directement en interne.»

**Zuhair Khan, gérant de portefeuille à l'UBP**, ajoute à cet égard: «La gouvernance est une thématique essentielle, et les approches d'investissement ESG suscitent un attrait sans cesse croissant auprès de tous les types d'investisseurs à travers le monde. Selon nous, les sociétés japonaises qui disposent d'une gouvernance solide ou qui s'emploient à l'améliorer ont aussi davantage de chance de répondre aux standards les plus élevés en matière de considérations sociales et environnementales.»

#### Pour toute information complémentaire

**Bernard Schuster**, Head of Group Communications  
Tél: +41 (0)58 819 24 70  
E-mail: [bernard.schuster@ubp.ch](mailto:bernard.schuster@ubp.ch)

**Maude Hug**, Head of Media Relations  
Tél: +41 (0)58 819 75 27  
E-mail: [maude.hug@ubp.ch](mailto:maude.hug@ubp.ch)

#### A propos de l'Union Bancaire Privée (UBP) – [www.ubp.com](http://www.ubp.com)

L'UBP figure parmi les plus grandes banques privées de Suisse et est l'une des banques les mieux capitalisées, avec un ratio Tier 1 de 25,6% au 31 décembre 2019. La Banque est spécialisée dans la gestion de fortune au service de clients privés et institutionnels. Basée à Genève et présente dans plus de vingt implantations à travers le monde, l'UBP emploie 1'743 collaborateurs et dispose de CHF 140,3 milliards d'actifs sous gestion au 31 décembre 2019.



UNION BANCAIRE PRIVÉE

### Informations importantes

Le présent document marketing reflète l'opinion de l'Union Bancaire Privée, UBP SA (ci-après l'«UBP») à la date de son émission. Ce document est fourni uniquement à titre d'information et/ou à des fins commerciales. Il ne constitue ni une offre ni une sollicitation pour acheter, souscrire ou vendre des devises, des fonds, des produits ou des instruments financiers quels qu'ils soient, pour effectuer un investissement, ou pour participer à des stratégies de trading spécifiques, et n'est pas destiné à fournir des conseils ou des services de placement, dans une juridiction où une telle offre ou sollicitation ne serait pas autorisée, ou à l'intention de toute personne à laquelle il serait illégal de faire une telle offre ou sollicitation. Le présent document ne doit pas être considéré comme un conseil. Il n'est pas destiné à être distribué, publié ou utilisé dans une juridiction où une telle distribution, publication ou utilisation serait illégale, et il ne s'adresse pas aux personnes ou aux entités auxquelles il serait illégal de transmettre un tel document. Des efforts raisonnables ont été déployés pour s'assurer que le contenu du présent document est basé sur des informations et des données obtenues auprès de sources fiables. Les informations mentionnées dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'UBP ne s'engage aucunement à mettre à jour le présent document ou à corriger des données qui pourraient se révéler inexactes.

Le présent document peut faire référence aux performances passées des stratégies d'investissement. Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats actuels ou futurs. Les stratégies d'investissement peuvent voir leur valeur baisser ou croître. Tout capital investi peut impliquer des risques, et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas le montant initialement investi. De plus, les données de la performance figurant dans le présent document ne tiennent pas compte des commissions et des frais perçus lors de l'émission et du remboursement des titres, ni des retenues fiscales éventuelles. Les fluctuations des taux de change peuvent faire varier, à la hausse ou à la baisse, la performance des investisseurs. Les opinions exprimées dans les présentes ne prennent pas en considération la situation, les objectifs ou les besoins spécifiques des investisseurs. Il appartient à chaque investisseur de se forger sa propre opinion à l'égard de tout titre ou instrument financier mentionné dans ce document et d'évaluer de manière indépendante les avantages ou le caractère adéquat de tout investissement. Il est recommandé aux investisseurs de requérir l'avis de leurs conseillers financiers, juridiques et fiscaux. Le présent document ne peut être reproduit (en totalité ou en partie) ou transmis à toute autre personne sans l'autorisation écrite préalable de l'UBP. Les appels émis vers l'UBP peuvent être enregistrés, et l'UBP considère que toute personne qui l'appelle accepte l'enregistrement de la communication.

L'UBP est agréée et réglementée, en Suisse, par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Au Royaume-Uni, l'UBP est agréée par l'Autorité de régulation prudentielle (Prudential Regulation Authority, PRA); elle est assujettie à la réglementation de l'Autorité de conduite financière (Financial Conduct Authority, FCA) et elle est soumise à certaines règles de la PRA.